



23 janvier 2019

(19-0379)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

FINLANDE: LOI N° 1996/586 DU 26 JUILLET 1996 SUR LA
PROCÉDURE JUDICIAIRE ADMINISTRATIVE

Membre présentant la notification	FINLANDE
--	-----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi n° 1996/586 du 26 juillet 1996 sur la procédure judiciaire administrative
Objet	Moyens de faire respecter les droits
Nature de la notification	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique	" https://members.wto.org/crnattachments/2019/IP/FIN/19_0270_00_x1.pdf " " https://members.wto.org/crnattachments/2019/IP/FIN/19_0270_00_x2.pdf "
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/FIN/3 " https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/FE_Search/FE_S_S006.aspx?DataSource=Cat&query=@SymbolMatch=IP/N/1/FIN/3&Language=English&Context=ScriptedSearches&languageUIChanged=true# " IP/N/1/FIN/2 " https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/FE_Search/FE_S_S006.aspx?DataSource=Cat&query=@SymbolMatch=IP/N/1/FIN/2&Language=English&Context=ScriptedSearches&languageUIChanged=true# "

Brève description du texte juridique notifié

Loi n° 1996/586 sur la procédure judiciaire administrative, adoptée le 26 juillet 1996, abrogeant la Loi n° 1950/154 sur la procédure d'appel administrative (Laki muutoksenhausta hallintoasioissa) et la Loi n° 1966/200 sur la procédure d'appel extraordinaire dans les affaires administratives (Laki ylimääräisestä muutoksenhausta hallintoasioissa), telle que modifiée jusqu'en août 2010 (n° 582/2010)

- Hallintolainkäyttölaki
- Förvaltningsprocesslag

Cette loi contient des dispositions concernant la procédure judiciaire administrative. Elle s'applique à la procédure judiciaire dans les tribunaux administratifs généraux. Elle s'applique en outre dans les cas où une décision administrative est contestée par voie d'appel ou d'appel extraordinaire auprès d'une autorité administrative, une cour d'appel ou toute autre autorité spéciale similaire. La nouvelle loi abroge la Loi sur la procédure d'appel administrative n° 1950/154 et la Loi sur la procédure d'appel extraordinaire dans les affaires administratives n° 1966/200.

Loi n° 2015/891 portant modification de la Loi sur la procédure judiciaire administrative, adoptée le 7 août 2015 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016

- Laki hallintolainkäyttölain muuttamisesta
- Lag om ändring av förvaltningsprocesslagen

Modifications des articles 7, 13, 31 et 79 relatifs aux appels de décisions de fonctionnaires administratifs et de tribunaux administratifs. Un nouvel article 64a concernant la limitation des annulations de décision a été ajouté.

Loi n° 2015/799 portant modification de la Loi sur la procédure judiciaire administrative, adoptée le 26 juin 2015 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016

- Laki hallintolainkäyttölain muuttamisesta
- Lag om ändring av förvaltningsprocesslagen

De nouveaux articles 33a et 39a-39g relatifs aux témoignages ont été ajoutés. Les articles 21, 39-43, 46, 47 et 49 concernant l'habilitation d'un avocat et l'administration des preuves ont été modifiés.

Loi n° 2013/82 portant modification de la Loi sur la procédure judiciaire administrative, adoptée le 31 janvier 2013 et entrée en vigueur le 1^{er} juin 2013

- Laki hallintolainkäyttölain muuttamisesta
- Lag om ändring av förvaltningsprocesslagen

Un nouvel article 30a, concernant l'obligation de donner une estimation de la durée d'une audience sur demande d'une partie, a été inséré. Cette modification est liée à la Loi sur l'indemnisation en cas de durée excessive des procédures judiciaires (362/2009).

Langue(s) du texte juridique notifié	Finnois, suédois
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2016
Autre date	Adoption: 7 août 2015

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	25 juillet 2018
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Ministère de la justice